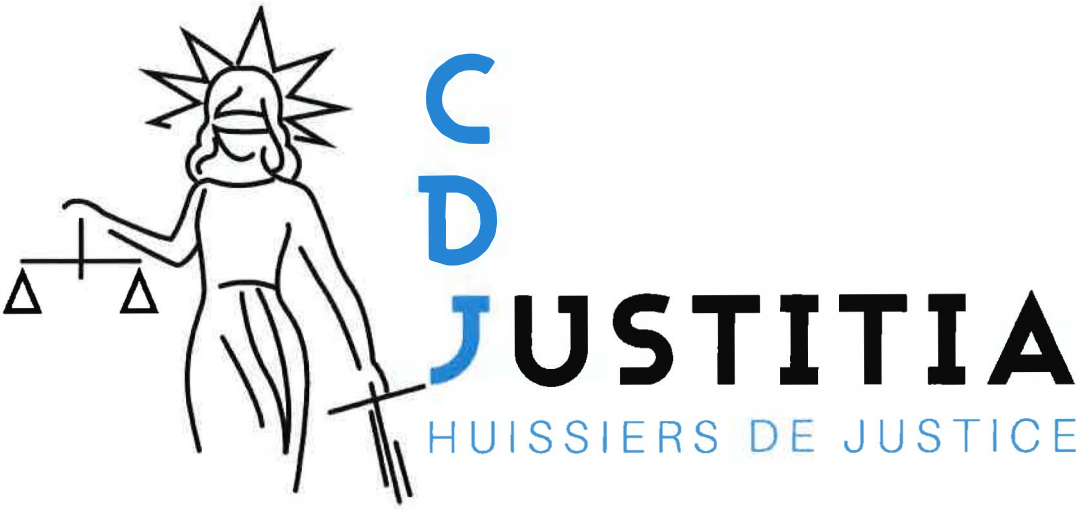

Éric MARTINEZ
Manon LONGUEVILLE

Huissiers de Justice Associés
Qualifiés Commissaires de Justice

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

3Bis-5 Rue Jean Jaurès
91860 EPINAY-SOUS-SENART
Tél : 01.69.49.65.49
accueil@cdjustitia.fr

SAS CD JUSTITIA
E.MARTINEZ
M.LONGUEVILLE
Huissiers de Justice Associés
Office d'Epinay-Sous-Sénart
5, rue Jean Jaurès
91860 EPINAY-SOUS-SENART
Tél : 01.69.49.65.49
Fax : 01.69.49.65.40
accueil@cd-justitia.fr
www.cd-justitia.fr
Compte bancaire
IBAN : FR76 3000 4009 1100 0100 1498 585
BIC ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPXXX

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE
EXPEDITION

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	219,16
TRANSPORT	7,67
VAC A444-24	446,40
HT	673,23
TVA 20,00 %	134,65
Affranchissement TAXE FORFAITAIRE Art 302 bis Y CGI	2,20
TTC	810,08

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
ET LE SIX AOUT

A LA REQUETE DE

Maitre Christophe ANCEL, Mandataire Judiciaire au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises, près le Tribunal de Commerce d'Evry 91000 domicilié 9, Boulevard de l'Europe –immeuble « Delta » 91050 EVRY CEDEX, agissant en qualité de liquidateur judiciaire de **Madame** * exploitante d'auto-école, née à AUBERGENVILLE (77410) désigné suivant jugement rendu par le Tribunal de Commerce d'Evry, née le 09 janvier 1989 demeurant 3 ter, rue des tilleuls 77123 TOUSSON.

Ayant pour avocat Maitre Michel MIORINI membre de la SELAS Avocats associés MIORINI, avocat au barreau de l'ESSONNE domicilié résidence « Le Féray » 4, rue Féray BP 16 91101 CORBEIL ESSONNES CEDEX.

Lequel se constitue et occupe sur les présentes poursuites de la saisie immobilière et de ses suites et au cabinet duquel pourront être notifiés tous actes relatifs, offres réelles ou toutes significations à la présente procédure.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

J'ai, Manon LONGUEVILLE, Huissier de Justice associée auprès de la SAS CD JUSTITIA, en résidence à EPINAY-SOUS-SENART (Essonne), 3 bis-5 rue Jean Jaurès, soussignée,

AGISSANT EN VERTU :

D'une ordonnance rendue sur requête par Monsieur le Juge Commissaire à la liquidation judiciaire de Madame * près le Tribunal de Commerce d'Evry - Courcouronnes en date du 2 juin 2021 autorisant les opérations de description à venir.

Des dispositions des articles R 311-1 et suivants du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

Me suis transportée ce jour sur la commune de TOUSSON (77123) 3 ter, rue des tilleuls au à l'effet de dresser le Procès-Verbal descriptif du dit bien immobilier et appartenant à :

- ***Madame** * exploitante auto-école née à AUBERGENVILLE (78140) le 09 janvier 1989, demeurant 3 ter rue des tilleuls 77123 TOUSSON*

Dont le requérant se propose de poursuivre la vente judiciaire.

Là étant en présence de :

- La société SBV.EXPERTISES représentée par Monsieur Bruno VERDIER dont le siège social est 18 Domaine du Bois de la Garenne 77760 ACHERES LA FORET
- Madame *,

Les opérations de description ont débuté à 14 H pour se terminer à 17 H 45.

I. DESIGNATION GENERALE

Sur la commune de TOUSSON (77123) 3 ter rue des tilleuls.

1. Présentation du bien

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendant d'un ensemble immobilier situé à TOUSSON (77123) 3 Ter rue des tilleuls.

Il s'agit d'une maison à usage d'habitation élevée sur cave comprenant :

Au rez-de-chaussée : une entrée, une cuisine aménagée, un séjour avec cheminée, un bureau, un WC, une chaufferie,
Au premier étage : trois chambres, une salle de bain avec WC,
Une cour privée.

Le bien est cadastré section A numéro 1008 pour une surface de 1 are et 81 centiares.
Le droit à la cour commune cadastrée section A numéro 1000 lieu-dit « Le Village » d'une surface de 6 ares et 23 centiares.

Observation étant ainsi faite que ladite parcelle cadastrée section A numéro 1000 est issue de la division de la parcelle cadastrée section A numéro 592 ainsi constatée aux termes d'un acte rectificatif reçu par Maitre BITBOL Notaire à Montrouge (Hauts de Seine) le 23 janvier 2006 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de Fontainebleau le 23 janvier 2006, volume 2006 P numéro 849.

Est tel au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent existent, s'étendent, poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances dépendances et immeuble par destination et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination et toutes servitudes pouvant y être attachés et toute augmentation et amélioration à y survenir sans aucune exception, ni réserve.

La description des biens a été reprise dans le titre de propriété sous réserve de leur modification ultérieure.

Le bien est désigné sous le terme « lot 2 ».

1. Origine de Propriété

Les biens désignés appartiennent à Madame * par suite de l'acquisition qu'elle a en fait suivant acte reçu par Maitre François Didier IMBAULT, Notaire Associé à Corbeil-Essonnes (Essonne) en date du 22 décembre 2015.

2. Conditions d'occupation

La maison est actuellement occupée par Madame * et son fils.

La taxe foncière est d'environ 900,00 €.

Madame COUSTENOBLE me précise qu'une cuve à fioul double de 1400 litres est installée dans la cave à laquelle on accède par la cour arrière mais que la chaudière ne fonctionne pas.

La maison ne dispose actuellement d'aucun système de chauffage en état de fonctionnement.

3. Situation géographique

La commune de TOUSSON se situe à environ 10 minutes en voiture de l'A6.

Les gares RER les plus proches sont les gares RER D de BUNO GIRONVILLE et de BOIGNEUX VILLE situées à environ 7 km.

La commune de TOUSSON dispose d'une école maternelle et d'une école primaire.

Le collège de MILLY LA FORET se situe à environ 6 km.

II- DESCRIPTION DETAILLEE

La maison est dotée en partie avant - côté rue d'**un jardin**.

La chaufferie et la cave sont accessibles depuis la cour commune située à l'arrière de la maison dont l'entrée se trouve à côté du N°54, rue de la mairie.

Cave :

Elle contient une cuve double à fioul d'une capacité de 2400 litres.

Chaufferie :

Lae chaudière ne fonctionne pas.

1) Rez-de-chaussée

Entrée :

Sol : revêtement plastifié.

Parois murales et plafond : plâtre peint

Cette pièce est équipée de :

Une porte palière.

Un escalier permettant d'accéder à l'étage.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

Un interphone.

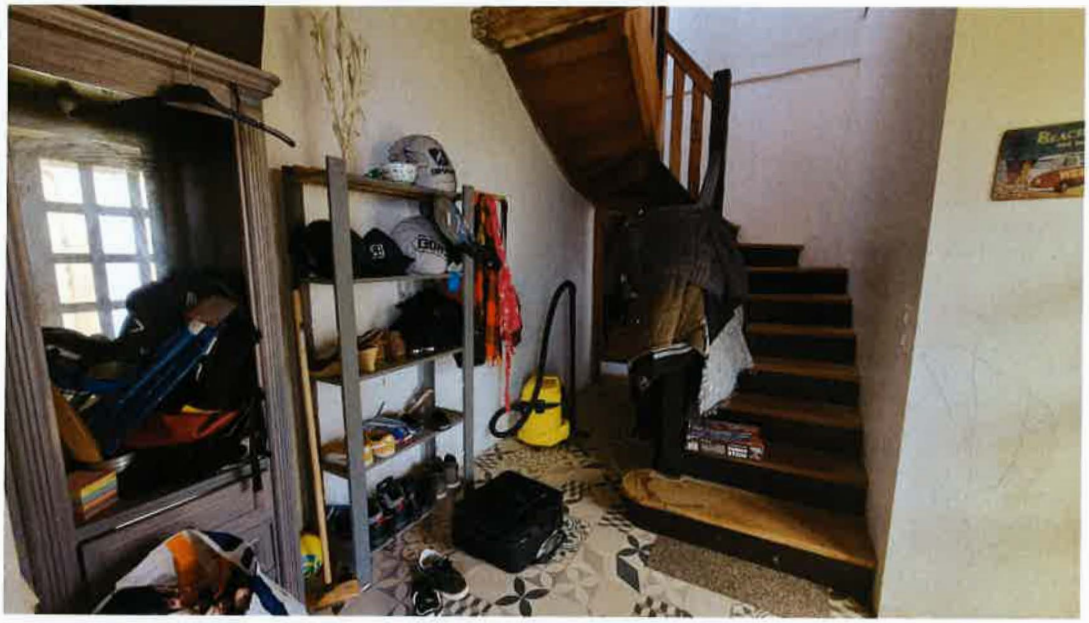

Séjour - Cuisine :

Sol : parquet.

Parois murales : plâtre peint.

Plafond : poutres apparentes.

Cette pièce est équipée de :

Une baie vitrée PVC donnant côté jardin.

Trois fenêtres PVC.

Un ensemble d'interrupteurs et de prises électriques.

Deux radiateurs.

Un coin cuisine aménagée de meubles hauts et meubles bas.

Cellier :

Sol : carrelage

Murs et plafond : plâtre peint.

<u>La pièce est équipée de :</u>

Une porte en bois.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

Cabinet de toilette :

Sol : carrelage.

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte en bois donnant sur le séjour.

Un cabinet de toilette suspendu.

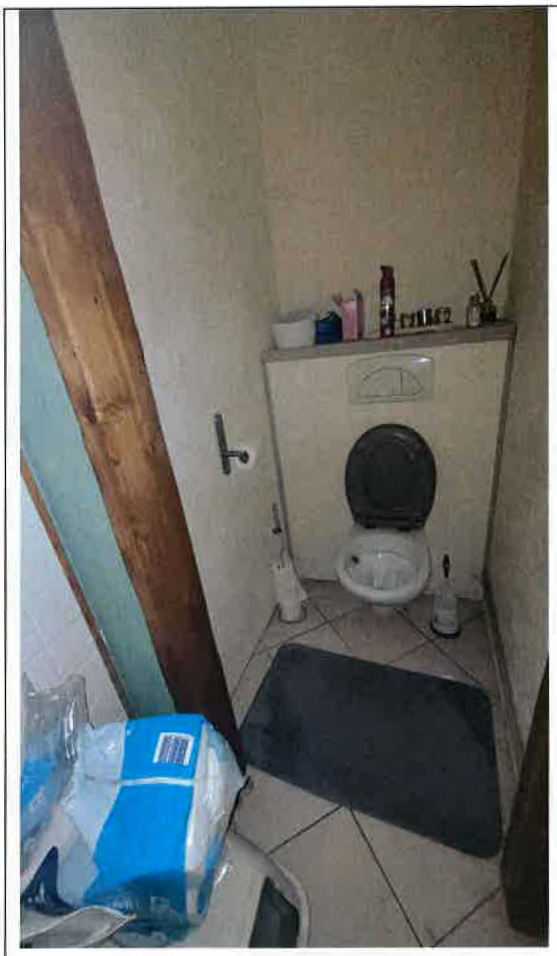

Bureau :

Sol : carrelage.

Parois murales : papier peint

Plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Une fenêtre PVC deux vantaux.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

On accède à **l'étage par un escalier en bois.**

1) Etage

Palier :

Sol : parquet

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Un radiateur.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

Un point lumineux.

Deux fenêtres PVC deux vantaux intérieur vitré donnant côté rue.

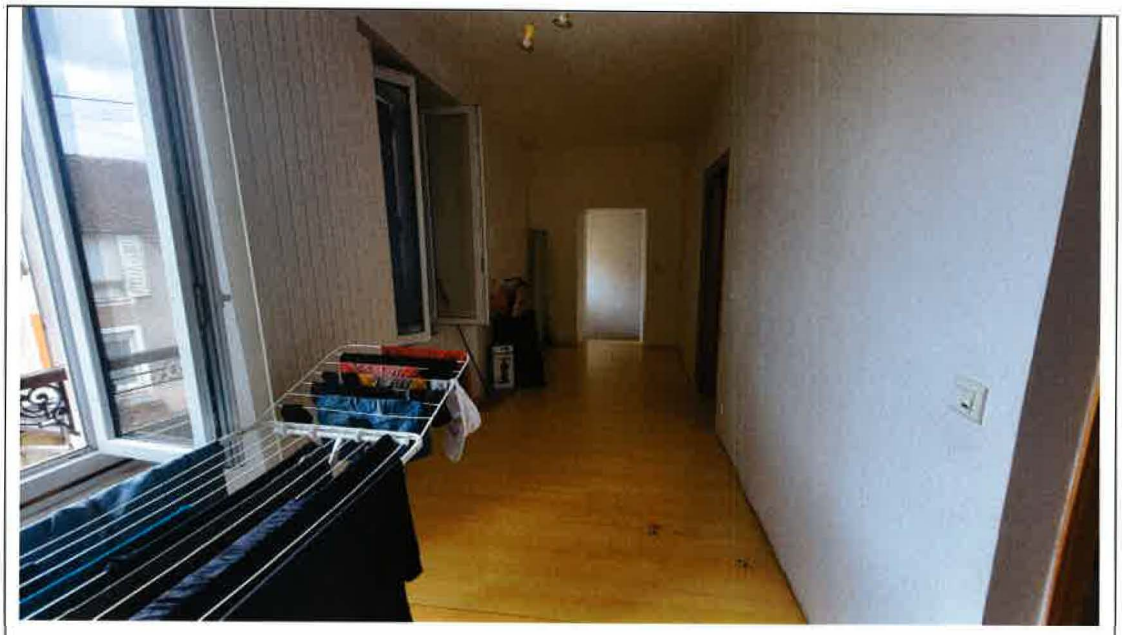

Couloir permettant d'accéder à la salle de bain :

Sol : carrelage.

Murs et plafond : plâtre peint.

Il est équipé de :

Une fenêtre en bois.

Un disjoncteur.

Salle de bain :

Sol : carrelage.

Parois murales : plâtre peint.

Un des murs est recouvert de lambris.

Plafond : lambris.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication.

Une fenêtre PVC, deux vantaux, intérieur vitré.

Une baie en pavés de verre.

Un ensemble d'interrupteurs et de prises électriques.

Un cabinet de toilette.

Une douche située dans un renfoncement de la paroi murale.

Le bac de douche est carrelé.

D'une manière générale, la salle de bain est en très mauvais état.

Chambre 1 :

Sol : parquet.

Parois murales et plafond : plâtre peint

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication.

Une fenêtre en bois deux vantaux, intérieur vitré donnant sur la cour arrière et d'une porte en bois.

Un ensemble d'interrupteurs et de prises électriques.

Un point lumineux.

Un radiateur.

Chambre 2 :

Sol : parquet.

Parois murales et plafond : plâtre peint

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Un ensemble d'interrupteurs et de prises électriques.

Une fenêtre en bois, deux vantaux, intérieur vitré donnant sur l'arrière.

Un radiateur.

Un point lumineux.

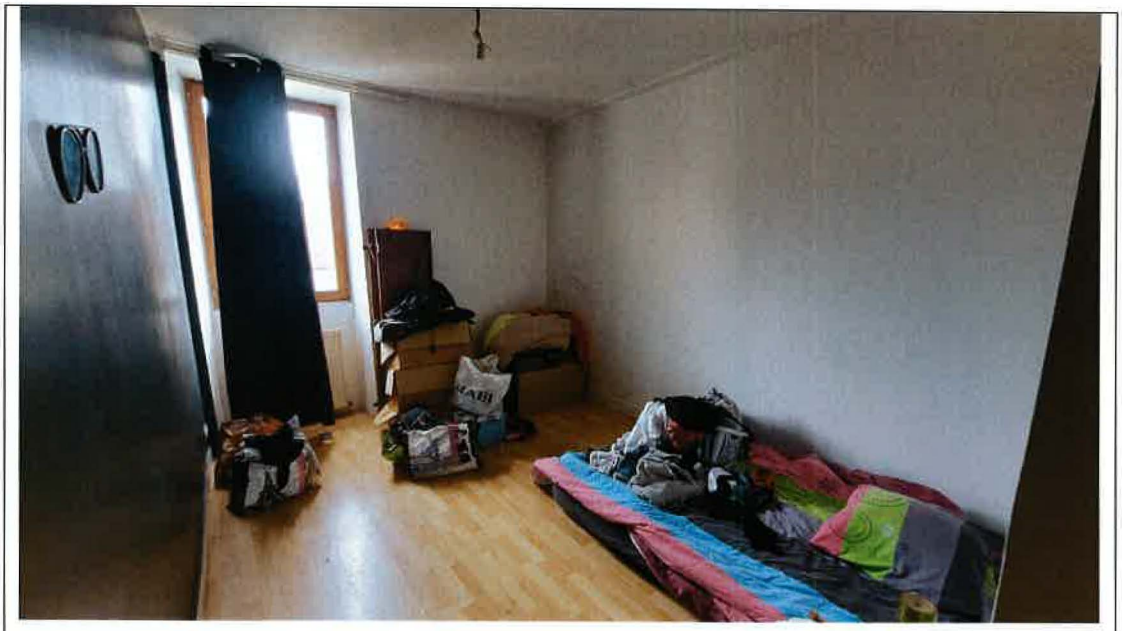

Chambre 3 :

Sol : parquet.

Parois murales et plafond : plâtre peint

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Un ensemble d'interrupteurs et de prises électriques.

Une fenêtre en bois, deux vantaux, intérieur vitré donnant sur l'arrière.

Un radiateur.

Un point lumineux.

Un dressing doté d'une fenêtre en bois donnant côté rue.

III- RAPPORTS D'EXPERTISES

Le rapport est annexé au présent procès-verbal de description.

RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE
CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AI PLOMB
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE
ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS
ATTESTATION DE SURFACE HABITABLE

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.
ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Le présent procès-verbal de Description a été rédigé sur 22 pages.

Manon Longueville
Huissier de justice